

Enseigner (faire apprendre n'est pas apprendre à faire faire)

Rôle d'un enseignant :

L'enseignant met en place des dispositifs susceptibles de favoriser la progression des apprentissages et le développement des compétences des élèves. De plus, il établit un climat propice aux apprentissages afin de susciter le dépassement de l'élève. L'enseignant joue un rôle déterminant dans la réussite éducative des élèves en plus de collaborer activement avec ses collègues.

Cadres légaux :

Ce sont les documents prescriptifs du ministère à partir desquels un enseignant doit planifier, enseigner et évaluer ses élèves.

Intégrité :

Être honnête en tout temps et éviter de poser des actes qui pourraient porter atteinte à la dignité de la profession.

Neutralité :

L'enseignant se garde de toutes formes d'endoctrinement. L'enseignant ne doit pas communiquer ses opinions personnelles sur des thèmes délicats et évite des propos qui s'opposent aux normes et devoirs de sa profession.

Limites :

L'enseignant ne doit pas assumer des responsabilités pour lesquelles il n'a pas les compétences.

Justice :

L'enseignant prend des décisions justes et équitables pour chacun de ses élèves.

Bienveillance :

L'enseignant traite les élèves avec compréhension, prévenance, clémence et s'abstient de toutes formes de discrimination. Il veille à leur sécurité et à leur bien-être.